



Communiqué de presse Conseil des ventes - 4.03.2022 (2 pages)

Consolidation du marché des ventes aux enchères en France en 2022

===

Le Conseil des ventes, autorité de régulation du secteur, publie comme chaque année à la même époque les principaux chiffres du marché des enchères l'année précédente. Ces données exclusives sont issues des déclarations des maisons de ventes auprès du Conseil, recoupées par une enquête confiée à Toluna Harris interactive.

Les principales tendances observées sont les suivantes :

Une consolidation du marché après le boom de l'année dernière à + 8,2%

- Le montant total adjugé (tous secteurs confondus) atteint 4,3 milliards d'euros.
- Sur les 10 dernières années, la progression moyenne s'élève à 6,8%.

Des évolutions contrastées selon les secteurs :

- Progression de 12,9% pour le secteur « Art et objets de collection » (après la hausse de +54,1 % en 2021 par rapport à 2020), avec 2,1 milliards d'euros de montant de vente.
- Stabilisation (+2,0%) pour la catégorie « Véhicules d'occasion et Matériel industriel » (+ 27,8 % en 2021) avec 2,0 milliards d'euros de montant de vente.
- Forte progression (+24,8%) pour les ventes de « Chevaux » (+41,9 % en 2021) avec 262 millions d'euros de montant de vente.

La croissance du nombre de maisons de ventes se poursuit : 458 contre 427 en 2021.

34 % sont installées en Ile de France mais représente 66% du montant total des ventes et, inversement pour les maisons installées hors Île de France.

Le poids des régions et leur hiérarchie dans le montant de vente total restent stables

- Les deux principales régions arrivant en tête (après l'Île-de-France) sont toujours la Normandie (377 millions d'euros) portée par son champion Arqana et la Bretagne (274 millions d'euros de montant de vente) qui subit une décroissance de son activité (baisse du chiffre des véhicules d'occasion et matériel industriel)
- L'Occitanie arrive 4^{ème} place avec plus de 250 millions d'euros de montant de vente et 6% de parts de marché.

Le marché reste très concentré sur les 20 premières maisons de ventes (75% du montant total France en augmentation de 8%), mais les autres maisons connaissent globalement une évolution plus forte (+ 10%)

- Les cinq premières maisons des ventes concentrent près de la moitié du montant total adjugé.

Les ventes aux enchères par voie électronique enregistrent une évolution positive modérée à 3,2 milliards d'euros et représentent 74% du montant total des ventes aux enchères en France.

- Les segments les plus dynamiques sont les ventes totalement dématérialisées des maisons spécialisées en « Art et Objets de collection », +19% de hausse à 172 millions de ventes ainsi que les ventes de chevaux en direct (+104% à 8 millions d'euros). En revanche, les ventes électroniques de véhicules d'occasion et matériel industriel enregistrent une baisse notable 0,4% à 1,675 Mds d'euros après une hausse de 36% entre 2020 et 2021.

L'internationalisation des ventes se poursuit

- Le montant des ventes adjugé à des acheteurs étrangers s'élève à 1,5 milliard d'€ soit 35% du montant total des ventes aux enchères en France (32% en 2021, 28% en 2020).
- Le montant des biens mis en vente par des vendeurs étrangers évolue également fortement passant de 455 M€ en 2020 à 583 M€ en 2022, soit une augmentation de 28%. Sa part dans le montant total des ventes aux enchères en France passe de 11% en 2021 à 13% en 2022.

Méthodologie : L'analyse de l'activité économique du marché en France est fondée sur des données chiffrées exclusives issues de l'enquête économique que le Conseil des ventes réalise chaque année auprès de l'ensemble des maisons de vente. L'enquête a été adressée à 458 maisons de vente en 2022. 92% des maisons de ventes ont répondu à l'enquête.

A paraître en juin : « Les nouvelles tendances du marché de l'art, les ventes aux enchères en France et à l'international »

Édité par le Conseil des ventes avec Beaux- Arts magazine



Contact presse CVV : Ariane Chausson
a.chausson@conseildesventes.fr +33 6 07 28 52 07